

Eric Woerth prend la présidence du PMU : un signal pour la transformation de la filière hippique



Vincent Reynaert

Publié le 13 mars 2026 . Lecture estimée : 5 min



Le PMU a officiellement nommé Eric Woerth à la présidence de son conseil d'administration le 13 mars 2026. Une nomination qui dépasse le simple changement de gouvernance. Entre ancrage territorial à Chantilly et pilotage du projet PMU 2030, elle intervient à un moment charnière pour l'avenir économique de la filière hippique.

Les équilibres du PMU changent rarement brutalement. Mais certaines nominations racontent quelque chose du moment que traverse la filière. Celle d'Eric Woerth à la présidence du conseil d'administration du [PMU](#), validée le 13 mars 2026 par l'assemblée générale du GIE, appartient clairement à cette catégorie.

L'ancien ministre [succède à Joël Séché](#), qui assurait l'intérim depuis le départ de Richard Viel. Sa nomination reste soumise à l'avis favorable de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique, mais le choix des sociétés mères et l'agrément des ministères de tutelle ne laissent guère de doute sur la direction prise.

Pour le PMU, cette arrivée s'inscrit dans une période de transformation profonde. Pour la filière hippique, elle ressemble surtout à une tentative de remettre un pilote politique et territorial au cœur de la gouvernance.

Eric Woerth n'est pas un nouveau venu dans l'univers des courses. Son lien avec l'écosystème hippique passe d'abord par Chantilly, dont il a été maire pendant plus de quinze ans.

Dans cette ville, les courses font partie du paysage économique autant que culturel. L'hippodrome, les centres d'entraînement et l'ensemble de la filière représentent des milliers d'emplois directs et indirects. Être maire de Chantilly, c'est nécessairement vivre au rythme des enjeux hippiques.

Ce lien territorial explique en partie pourquoi son nom circule depuis longtemps dans les discussions autour de la gouvernance du PMU. Il connaît les éleveurs, les entraîneurs, les propriétaires et les acteurs économiques locaux. Bref, il parle le langage de la filière.

Ce n'est pas un détail. Dans un modèle comme celui du PMU, où les paris financent l'ensemble de l'écosystème des courses, comprendre les équilibres du terrain reste essentiel.

Une nomination dans la continuité du projet PMU 2030

Si cette nomination intervient maintenant, ce n'est pas non plus un hasard. Depuis septembre 2025, Eric Woerth travaillait déjà sur l'avenir du PMU.

Le Premier ministre lui avait confié une mission temporaire pour préparer un pacte baptisé PMU 2030. L'objectif était clair : accompagner la transformation économique du modèle des paris hippiques.

La filière fait face à plusieurs défis. La concurrence des autres formes de jeux s'intensifie. Les habitudes de jeu évoluent rapidement. Et le réseau physique, pilier historique du PMU, [doit lui aussi se réinventer](#).

Dans ce contexte, le rapport PMU 2030 devait proposer des pistes pour redonner de l'élan à un modèle qui reste unique en Europe. La nomination d'Eric Woerth à la présidence du conseil d'administration apparaît donc comme une forme de continuité logique.

Celui qui a réfléchi au futur du PMU devient désormais l'un de ceux chargés de le mettre en œuvre.



Eric Woerth est loin d'être un inconnu de la filière hippique puisqu'il a été longtemps maire de Chantilly. Une ville qui compte dans les courses.

Une gouvernance en tandem avec la direction générale

Dans l'organisation du PMU, le rôle du président du conseil d'administration reste distinct de celui de la direction opérationnelle. Le quotidien de l'entreprise continue d'être piloté par le [directeur général, Cyrille Giraudat](#).

Mais dans un moment de transformation, l'équilibre entre stratégie et exécution devient particulièrement important. Le président du conseil incarne la vision et les relations avec les institutions. La direction générale met en musique les décisions.

Le PMU entre dans une phase où ces deux dimensions doivent avancer ensemble. Modernisation de l'offre, évolution du réseau de points de vente, adaptation au numérique, tout cela suppose des arbitrages stratégiques.

La présence d'une figure politique expérimentée à la présidence peut aussi faciliter le dialogue avec l'État, acteur central du modèle des courses.

Le retour d'un pilotage plus politique

Depuis plusieurs années, la gouvernance du PMU oscille entre logiques d'entreprise et pilotage institutionnel. La nomination d'Eric Woerth semble marquer un léger retour vers la seconde.

Ancien ministre du Budget, du Travail et député de longue date, il connaît parfaitement les rouages de l'État. Il a également occupé des fonctions clés à l'Assemblée nationale, notamment à la tête de la commission des finances.

Dans une filière où la régulation, la fiscalité et les équilibres économiques sont étroitement liés aux décisions publiques, ce type de profil n'est jamais anodin.

Le message envoyé est assez clair. La transformation du PMU ne sera pas seulement commerciale ou technologique. Elle sera aussi institutionnelle.

Une période décisive pour le modèle PMU

Au fond, la nomination d'Eric Woerth intervient à un moment où le modèle historique du PMU doit se réinventer sans se renier.

Le pari mutuel reste un système unique. Il finance directement la filière hippique et constitue l'un des piliers économiques

des courses françaises. Mais ce modèle doit désormais composer avec un marché des jeux beaucoup plus concurrentiel.

La question est simple. Comment continuer à attirer des joueurs tout en préservant l'équilibre économique des courses ?

C'est précisément ce type de question que devra traiter la gouvernance du PMU dans les prochaines années. Et c'est probablement pour cela que la filière a choisi un profil à la fois politique, territorial et familial de ses enjeux.

Sur le papier, Eric Woerth coche ces trois cases. Reste maintenant à transformer cette nomination en stratégie concrète.

Comme souvent dans les courses, tout se jouera sur la durée. Et surtout sur le terrain.